

RCS : LAVAL  
Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00102  
Numéro SIREN : 452 746 647  
Nom ou dénomination : MULTI FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2023 sous le numéro de dépôt 3962



Commissaire aux comptes  
Rue Jean Baptiste Lamarck  
CS 52145  
53021 LAVAL Cedex 9



EXPERTISE COMPTABLE - SOCIAL - AUDIT  
Commissaire aux comptes  
4, cour Etienne Jules Marey  
72000 LE MANS

## **SARL MULTI FINANCES**

Société à responsabilité limitée au capital de 434 680 €

30 Domaine du Tertre  
53940 SAINT-BERTHEVIN

R.C.S. LAVAL 452 746 647

## **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2022



Commissaire aux comptes  
Rue Jean Baptiste Lamarck  
CS 52145  
53021 LAVAL Cedex 9



EXPERTISE COMPTABLE - SOCIAL - AUDIT

Commissaire aux comptes  
4, cour Etienne Jules Marey  
72000 LE MANS

## **SARL MULTI FINANCES**

Société à responsabilité limitée au capital de 434 680 €

30 Domaine du Tertre  
53940 SAINT-BERTHEVIN

R.C.S. LAVAL 452 746 647

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **SARL MULTI FINANCES**

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2022**

---

A l'assemblée générale de la société MULTI FINANCES,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des associés par acte sous seing privé, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MULTI FINANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

##### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes "Contexte actuel" et "Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice" de l'annexe des comptes annuels concernant la mise en redressement judiciaire de la société.

##### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 2 131 006 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participations » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités des activités concernées et de la réalisation des objectifs.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.


Fait à Laval et à Le Mans, le 13 juin 2023,  
Les Commissaires aux comptes,

SAS TALENZ SOFIDEM LAVAL



Marc CHEMINEAU

SA ALTEXA



Guillaume BLANCHARD

## **DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	70 277	46 880	23 397	15 434
	Fonds commercial (1)	415 464		415 464	415 464
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	19 719		19 719	19 719
	Constructions	676 696	329 991	346 706	386 430
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	104 736	67 848	36 888	47 313
	Autres immobilisations corporelles	299 274	186 463	112 811	109 327
	Immobilisations en cours				11 395
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	2 131 006		2 131 006	2 131 006	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 613		1 613	1 613	
Prêts					
Autres immobilisations financières	35 000		35 000	35 000	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 753 784</b>	<b>631 181</b>	<b>3 122 603</b>	<b>3 172 700</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	590 376		590 376	450 299
	Autres créances	5 210 666	1 680	5 208 986	3 892 641
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	160 106		160 106	162 728	
Charges constatées d'avance	77 320		77 320	74 400	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>6 038 467</b>	<b>1 680</b>	<b>6 036 787</b>	<b>4 580 067</b>	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	26 142		26 142	30 738
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>9 818 394</b>	<b>632 861</b>	<b>9 185 533</b>	<b>7 783 506</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	434 680	434 680
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	43 468	43 468
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 200 370	1 200 370
	Report à nouveau	(499 799)	(550 316)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(42 397)</b>	<b>50 517</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 136 323</b>	<b>1 178 719</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 272 107	4 203 047
	Emprunts et dettes financières divers (3)	386 880	1 237 243
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	457 843	486 213
	Dettes fiscales et sociales	692 426	656 132
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	239 954	22 151	
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>8 049 210</b>	<b>6 604 786</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>9 185 533</b>	<b>7 783 506</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(42 396,61)	50 517,20
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 802 677	2 785 863
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 281	1 480
(3)	Dont emprunts participatifs		

## Etats financiers au 31/12/2022

### COMPTE DE RESULTAT

---

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 768 608		3 768 608	3 159 135
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 768 608</b>		<b>3 768 608</b>	<b>3 159 135</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			8 680	15 883
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			14 307	7 767
	Autres produits			314	635
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>3 791 909</b>	<b>3 183 420</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 547 059	1 023 328
	Impôts, taxes et versements assimilés			109 513	84 086
	Salaires et traitements			1 261 587	1 238 658
	Charges sociales du personnel			425 763	409 931
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			90 547	84 964
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			14	57	
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>3 434 483</b>	<b>2 841 024</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>357 426</b>	<b>342 396</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		31/12/2022	31/12/2021
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 87 685	1 37 912
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>87 687</b>	<b>37 913</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 680 102 889	93 032
	<b>Total des charges financières</b>	<b>104 569</b>	<b>93 032</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(16 882)</b>	<b>(55 118)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>340 544</b>	<b>287 278</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	52 973	1 613 19 041
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>52 973</b>	<b>20 654</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 258 4 000	3 634 19 041
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>5 258</b>	<b>22 675</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>47 715</b>	<b>(2 021)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		430 655	234 739
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>3 932 568</b>	<b>3 241 987</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>3 974 965</b>	<b>3 191 470</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(42 397)</b>	<b>50 517</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

## **Etats financiers au 31/12/2022**

### **ANNEXES**

---

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 9 185 533 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 3 932 568 euros et un total **charges** de 3 974 965 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -42 397 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les logiciels et les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Type	Durée
Logiciels	de 01 à 05 ans
Constructions	de 15 à 20 ans
Agencement des constructions	de 05 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	de 03 à 10 ans
Agencements et aménagements	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	de 02 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 02 à 05 ans
Mobilier	de 03 à 10 ans

## Titres de participations

Les titres de participations sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le prix d'acquisition ou de souscription hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	468 558		17 183			485 741
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>468 558</b>		<b>17 183</b>			<b>485 741</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	19 719					19 719
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	618 899 57 797					618 899 57 797
Instal technique, matériel outillage industriels	104 736					104 736
Instal., agencement, aménagement divers	206 726		19 677			226 403
Matériel de transport	12 048					12 048
Matériel de bureau, mobilier	45 838		14 985			60 823
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	11 395			7 395	4 000	
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 077 158</b>		<b>34 662</b>	<b>7 395</b>	<b>4 000</b>	<b>1 100 425</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	2 131 006					2 131 006
Autres titres immobilisés	1 613					1 613
Prêts et autres immobilisations financières	35 000					35 000
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 167 619</b>					<b>2 167 619</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 713 335</b>		<b>51 845</b>	<b>7 395</b>	<b>4 000</b>	<b>3 753 784</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	37 660	9 220		46 880
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>37 660</b>	<b>9 220</b>		<b>46 880</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	261 434	33 887		295 320
	instal. agencement aménagement	28 832	5 838		34 670
	Instal technique, matériel outillage industriels	57 423	10 425		67 848
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	107 211	23 382		130 593
	Matériel de transport	9 278	2 024		11 302
	Matériel de bureau, mobilier	38 797	5 771		44 568
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>502 975</b>	<b>81 327</b>		<b>584 301</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>540 634</b>	<b>90 547</b>		<b>631 181</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporées</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres			1 680	1 680
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				1 680	1 680
<b>TOTAL GENERAL</b>				1 680	1 680
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>			1 680	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	35 000		35 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	590 376	590 376	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	607	607	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	413 026	413 026	
	Taxes sur la valeur ajoutée	75 284	75 284	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	4 662 082	4 662 082	
	Débiteurs divers	59 667	59 667	
	Charges constatées d'avances	77 320	77 320	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>5 913 362</b>	<b>5 878 362</b>	<b>35 000</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 281	1 281		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	6 270 827	1 024 293	4 551 868	694 665
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	90 000	90 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	457 843	457 843		
	Personnel et comptes rattachés	173 506	173 506		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	201 674	201 674		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	142 487	142 487		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	174 759	174 759		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	296 880	296 880		
	Autres dettes	239 954	239 954		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>8 049 210</b>	<b>2 802 677</b>	<b>4 551 868</b>	<b>694 665</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 551 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	490 408				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	66 346				

## Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	415 464	Clientèle AKS (ex RAPP) acquise le 31/12/2018
<b>TOTAL</b>	<b>415 464</b>	

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition. Ils ne font l'objet d'aucun amortissement en l'absence de durée limitée prévisible d'exploitation. Une dépréciation est constituée lorsque les tests de dépréciation réalisés annuellement font ressortir une valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable, et ce pour le montant de la différence.

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

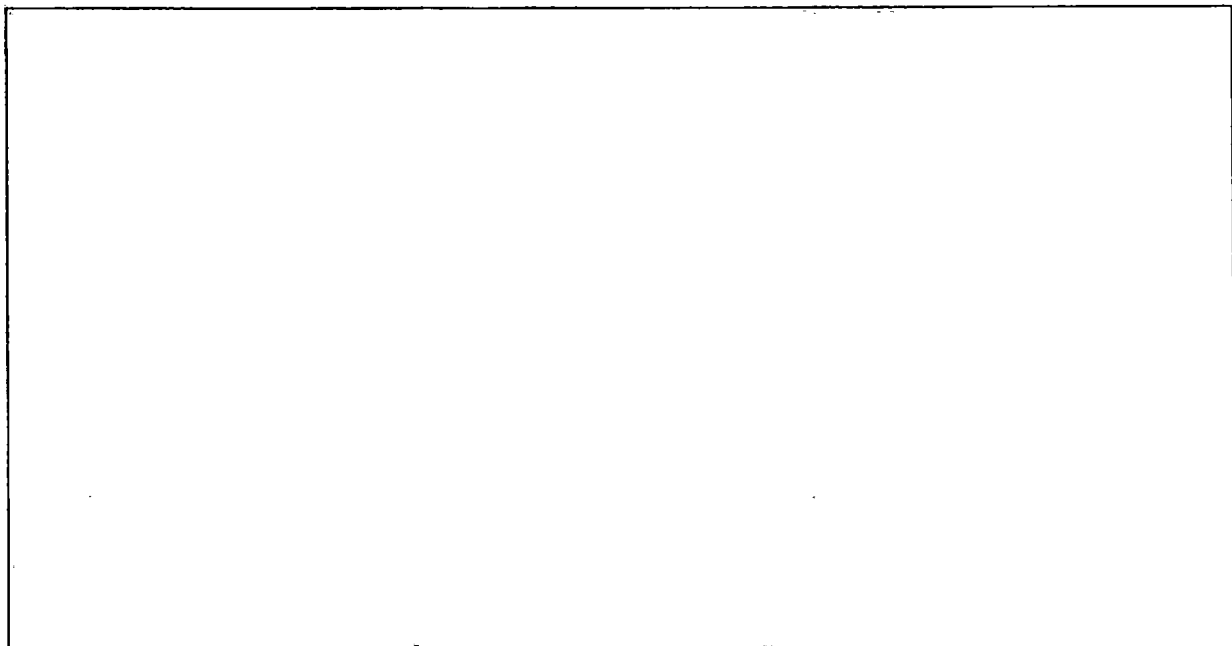
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>185 455</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	<i>185 455</i>	<b>185 455</b>

## Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2022
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>1 014 047</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>30 726</b>
<i>INT. COURUS S/EMPRUNTS BANCAIRES</i>	29 445	
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	1 281	
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		<b>12 719</b>
<i>ASSOCIES - INTERETS COURUS A PAYER</i>	12 719	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>321 709</b>
<i>FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENUES</i>	321 709	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>409 179</b>
<i>DETTES - PROVISION CONGES PAYES</i>	116 039	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES</i>	28 788	
<i>ORG SOCIAUX - PROV CHARGES A PAYER</i>	21 444	
<i>ORG SOCIAUX - AUTRES CHARGES A PAYER</i>	81 439	
<i>COTISATIONS TNS GERANT</i>	6 386	
<i>CHARGES FISCALES SUR CONGES PAYES</i>	1 392	
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	4 972	
<i>ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER</i>	148 720	
<b>Autres dettes</b>		<b>239 713</b>
<i>CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR</i>	239 713	

## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	77 320	73 755	3 565	4,83
Charges constatées d'avance - FINANCIERES		645	(645)	-100,00
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>77 320</b>	<b>74 400</b>	<b>2 920</b>	<b>3,92</b>



## Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
<b>TOTAL</b>				

--

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### Contexte actuel

Après la crise sanitaire de 2020, l'épidémie de Covid-19 a continué à se propager mais en impactant l'économie dans une moindre mesure sur 2022. Le début d'année 2022 a été marqué par un nouvel évènement majeur avec le conflit entre l'Ukraine et la Russie qui entraîne d'importants changements sur l'environnement économique.

La société précise qu'elle n'a pas directement d'exposition économique et bilantielle à ce conflit.

Néanmoins, ces événements ont un impact global sur l'économie mondiale.

Ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et la société n'est pas en mesure d'évaluer les impacts à moyen et long terme de ces événements sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

A la date d'arrêté des comptes, la direction constate que le contexte économique actuel l'oblige à solliciter une procédure judiciaire auprès du tribunal de commerce, comme indiqué dans les événements postérieurs ci-dessous.

### Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

La société MULTIFINANCES est en état de cessation des paiements à compter du 15 mai 2023. Suite à sa demande, le tribunal de commerce a accepté la mise en redressement judiciaire de la société MULTIFINANCES à partir du 31 mai 2023.

## Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2022
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	30 738		4 596
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts	30 738		4 596	26 142
Charges à étaler				

## Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice	43 468,00	10,0000	434 680,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	43 468,00	10,0000	434 680,00

## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		340 544		340 544
RESULTAT EXCEPTIONNEL ( et participation )		47 715	430 655	(382 940)
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>388 258</b>	<b>430 655</b>	<b>(42 397)</b>

(1) après retraitements fiscaux.

La société MULTI FINANCES est la société mère d'un groupe intégré fiscalement incluant les sociétés MULTITUDE TECHNOLOGIES, VARIANCE TECHNOLOGIES et APPLIPLAST TECHNOLOGIES au titre de l'exercice 2022. Cette intégration fiscale a généré :

- un produit d'intégration fiscale de 26 830 € correspondant à l'IS théorique sur le bénéfice fiscal 2022 propre à la société APPLIPLAST TECHNOLOGIES
  - une charge d'intégration fiscale de 302 270 € correspondant à l'économie d'IS sur le déficit fiscal 2022 propre à la société VARIANCE TECHNOLOGIES
  - une charge d'intégration fiscale de 155 215 € correspondant à l'économie d'IS sur le déficit fiscal 2022 propre à la société MULTITUDE TECHNOLOGIES
- soit une charge nette d'intégration fiscale de 430 655 €.

## Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2022
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>		116 264	1 163 737	1 229 161	217 294	2 726 456
<b>AMORTISSEMENTS</b>	Cumul exercices antérieurs		481 012	796 960	110 501	1 388 473
	Dotation exercice		58 187	194 308	54 505	307 000
	<b>TOTAL</b>		<b>539 199</b>	<b>991 268</b>	<b>165 006</b>	<b>1 695 473</b>
<b>REDEVANCES PAYEES</b>	Cumul exercices antérieurs	86 131	862 008	665 030	68 822	1 681 992
	Redevances Exercice	13 747	137 603	149 897	92 857	394 103
	<b>TOTAL</b>	<b>99 878</b>	<b>999 611</b>	<b>814 927</b>	<b>161 679</b>	<b>2 076 095</b>
<b>REDEV. RESTANT A PAYER</b>	à 1 an au plus	13 747	137 591	188 933	30 747	371 017
	entre 1 et 5 ans	54 973	550 244	290 442	26 660	922 319
	à plus de 5 ans	11 164	100 000			111 164
	<b>TOTAL</b>	<b>79 884</b>	<b>787 835</b>	<b>479 374</b>	<b>57 407</b>	<b>1 404 500</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>	à 1 an au plus				1 468	1 468
	entre 1 et 5 ans			12 292	300	12 591
	à plus de 5 ans		1			1
	<b>TOTAL</b>		<b>1</b>	<b>12 292</b>	<b>1 767</b>	<b>14 060</b>
<b>MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE</b>		<b>11 595</b>	<b>116 061</b>	<b>164 641</b>	<b>57 097</b>	<b>349 394</b>

## Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
<b>Effets escomptés non échus</b>			
<b>Avals, cautions et garanties</b>			
<b>Engagements de crédit-bail</b>			
Redevances CBI		867 720	
Redevances CB mobilier		550 841	
		<b>1 418 561</b>	
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b>			
indemnités fin de carrière		55 580	
		<b>55 580</b>	
<b>Autres engagements</b>			
Intérêts d'emprunt		243 768	
Garantie capital emprunté au titre du Fonds National de Garantie			480 879
clause de retour à meilleure fortune s/abandon de créance Variance Technologies 2017			400 000
clause de retour à meilleure fortune s/abandon de créance Variance Technologies 2019			900 000
		<b>243 768</b>	<b>1 780 879</b>
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>1 717 909</b>	<b>1 780 879</b>
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			1 300 000

**Indemnités fin de carrière :**

- précédemment le calcul de l'engagement était effectué par l'assureur; désormais, l'entreprise effectue elle-même le calcul
- le taux de turn over est déterminé au niveau de l'entreprise
- les paramètres de calcul sont les suivants : tx actualisation : 3.77% - tx évolution salaire : 2% - tx turnover : agents maîtrise 13.49% / cadres 12.73 % / employés 33.33%

## Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
Emprunts	Hypothèque	SOCIETE GENERALE	415 000	71 010
Emprunts	Nantissement	SOCIETE GENERALE	200 000	56 512
Emprunts	Hypothèque	BPI	800 000	800 000
		<b>TOTAL</b>	<b>1 415 000</b>	<b>927 522</b>

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2022

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
Multitude Technologies	763 620	887 192	99,36	968 447	968 447
Variance Technologies	1 150 000	(1 441 548)	100,00	1 150 000	1 150 000
Appliplast Technologies	100 000	557 713	100,00	10 000	10 000
Per Invest	1 500	722	98,67	1 480	1 480
2 Per Invest	1 000	419	98,00	980	980
Dam1 Per Invest	100	(4 628)	98,00	98	98
AKS (ex Rapp)	76 694		100,00	1	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
Multitude Technologies	617 183		9 653 195	(176 787)	
Variance Technologies	3 856 989		10 213 552	(727 756)	
Appliplast Technologies			6 569 042	80 488	
Per Invest				(6)	
2 Per Invest				(6)	
Dam1 Per Invest	70 698			(557)	
AKS (ex Rapp)	29 806				
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

A la date d'élaboration des comptes 2022, nous ne disposons pas des comptes de la société AKS afin de renseigner les données afférentes.

## Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	13	
	Professions intermédiaires	7	
	Employés		
	Ouvriers		
	<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	

--

## Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2022

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
MULTI FINANCES 30 Domaine du Tertre 53940 Saint Berthevin	SARL		

--



Commissaire aux comptes  
Rue Jean Baptiste Lamarck  
CS 52145  
53021 LAVAL Cedex 9



Commissaire aux comptes  
4, cour Etienne Jules Marey  
72000 LE MANS

## **SARL MULTI FINANCES**

Société à responsabilité limitée au capital de 434 680 €

30 Domaine du Tertre  
53940 SAINT-BERTHEVIN

R.C.S. LAVAL 452 746 647

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **SARL MULTI FINANCES**

### **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES Exercice clos le 31 décembre 2022**

---

A l'assemblée générale de la société MULTI FINANCES,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

#### **CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE**

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- ✓ **Avec la société MULTITUDE TECHNOLOGIES**

**Nature et objet :**

**Intégration fiscale**

**Modalités :**

Depuis le premier janvier 2020, la société MULTITUDE TECHNOLOGIES fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société MULTI FINANCES.

Il a ainsi été constaté une charge d'intégration fiscale correspondant à l'impôt sur les sociétés calculées sur le déficit de la société MULTITUDE TECHNOLOGIES pour une somme de 155 215 Euros.

Nature et objet :

**Convention d'assistance**

Modalités :

Convention d'assistance en date du 2 janvier 2020 entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2020 portant sur des prestations en matière comptable et financière, d'animation commerciale, de conduite de projets, d'assistance technique, de gestion des processus qualité développement et système, de prestations d'achats et techniques, conclue pour une durée d'un exercice social et renouvelable par tacite reconduction d'exercice en exercice.

Le montant facturé par la société MULTI FINANCES à la société MULTITUDE TECHNOLOGIES au titre de cette convention pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est élevé à 842 040 Euros HT, tel qu'arrêté contradictoirement entre les parties.

Dans le cadre de la convention, la société MULTI FINANCES a également facturé à la société MULTITUDE TECHNOLOGIES des prestations complémentaires en matière de R&D pour lesquelles la société MULTI FINANCES disposait des ressources ayant les qualifications requises pour un montant de 111 413 Euros HT sur l'exercice.

En outre, la société MULTITUDE TECHNOLOGIES a facturé à la société MULTI FINANCES des prestations complémentaires en matière de mise à disposition de personnel pour lesquelles la société MULTITUDE TECHNOLOGIES disposait des ressources ayant les qualifications requises pour un montant de 35 590 Euros HT sur l'exercice.

Personne concernée : Monsieur PERRIN en sa qualité de Gérant de la SARL MULTI FINANCES et de Président dans la société MULTITUDE TECHNOLOGIES.

✓ **Avec la société VARIANCE TECHNOLOGIES**

Nature et objet :

**Convention d'assistance**

Modalités :

Convention d'assistance en date du 2 janvier 2020 entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2020 portant sur des prestations en matière comptable et financière, d'animation commerciale, de conduite de projets, d'assistance technique, de gestion des processus qualité développement et système, de prestations d'achats et techniques, conclue pour une durée d'un exercice social et renouvelable par tacite reconduction d'exercice en exercice.

Le montant facturé par la société MULTI FINANCES à la société VARIANCE TECHNOLOGIES au titre de cette convention pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est élevé à 1 091 900 Euros HT, tel qu'arrêté contradictoirement entre les parties.

Dans le cadre de la convention, la société MULTI FINANCES a également facturé à la société VARIANCE TECHNOLOGIES des prestations complémentaires en matière de R&D pour lesquelles la société MULTI FINANCES disposait des ressources ayant les qualifications requises pour un montant de 28 587 Euros HT.

De même, la société VARIANCE TECHNOLOGIES a également facturé à la société MULTI FINANCES des prestations de mise à disposition de personnel pour un montant de 104 432 Euros HT.

Personne concernée : Monsieur PERRIN en sa qualité de Gérant de la SARL MULTI FINANCES et de Président dans la société VARIANCE TECHNOLOGIES.

✓ **Avec la société APPLIPLAST TECHNOLOGIES**

Nature et objet :

**Convention d'assistance**

Modalités :

Convention d'assistance en date du 2 janvier 2020 entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2020 portant sur des prestations en matière comptable et financière, d'animation commerciale, de conduite de projets, d'assistance technique, de gestion des processus qualité développement et système, de prestations d'achats et techniques, conclue pour une durée d'un exercice social et renouvelable par tacite reconduction d'exercice en exercice.

Le montant facturé par la société MULTI FINANCES à la société APPLIPLAST TECHNOLOGIES au titre de cette convention pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est élevé à 699 800 Euros HT, tel qu'arrêté contradictoirement entre les parties.

Dans le cadre de cette convention, la société MULTI FINANCES a également facturé à la société APPLIPLAST TECHNOLOGIES des prestations complémentaires, notamment en matière de maintenance, de gestion des achats et de soutien de projets, sous-traitées auprès de la société MULTITUDE TECHNOLOGIES qui disposait de ressources ayant les qualifications requises, pour un montant de 10 562 Euros HT sur l'exercice.

Personne concernée : Monsieur PERRIN en sa qualité de Gérant de la SARL MULTI FINANCES et de Président dans la société APPLIPLAST TECHNOLOGIES.

✓ **Avec la société VARIANCE TECHNOLOGIES**

Nature et objet :

**Abandon de créance**

Modalités :

La société MULTI FINANCES a consenti à la société VARIANCE TECHNOLOGIES en date du 31 décembre 2019, un abandon de créance de 900 000 Euros avec clause de retour à meilleure fortune non activé sur l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Par acte sous seing privé en date du 29 décembre 2017, la société MULTI FINANCE a consenti un abandon partiel à caractère commercial de sa créance de compte courant d'associé à la société VARIANCE TECHNOLOGIES à hauteur de 400 000 Euros, cet abandon étant assorti d'une clause de retour à meilleure fortune non activée sur l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Personne concernée : Monsieur PERRIN en sa qualité de Gérant de la SARL MULTI FINANCES et de Mandataire social dans la société VARIANCE TECHNOLOGIES.

✓ Avec les sociétés VARIANCE TECHNOLOGIES et APPLIPLAST TECHNOLOGIES

Nature et objet :

**Convention intégration fiscale**

Modalités :

Depuis le premier janvier 2018, les sociétés VARIANCE TECHNOLOGIES et APPLIPLAST TECHNOLOGIES font partie du périmètre d'intégration fiscale de la société MULTI FINANCES.

Il a ainsi été constaté une charge d'intégration fiscale correspondant à l'impôt sur les sociétés calculées sur le déficit de la société VARIANCE TECHNOLOGIES pour une somme de 302 270 Euros.

Il a ainsi été constaté un produit d'intégration fiscale correspondant à l'impôt sur les sociétés calculé sur le bénéfice de la société APPLIPLAST TECHNOLOGIES pour une somme de 26 830 Euros.

Par ailleurs, la société VARIANCE TECHNOLOGIES entend faire valoir un crédit d'impôt recherche d'un montant de **179 131** Euros qui sera produit par la société MULTI FINANCES dans le cadre de l'intégration fiscale.

Personne concernée : Monsieur PERRIN en sa qualité de Gérant de la SARL MULTI FINANCES et de Mandataire social dans les sociétés VARIANCE TECHNOLOGIES et APPLIPLAST TECHNOLOGIES.

✓ Avec la SCI DAM1 PER'INVEST

Nature et objet :

**Compte courant d'associé**

Modalités :

Au cours de l'exercice, la société MULTI FINANCES a laissé à la disposition de la société DAM1 PER'INVEST des sommes qui figurent en compte courant d'associé pour un montant de 70 698 Euros à la clôture de l'exercice. Ce compte courant n'a pas été rémunéré.

Personne concernée : Monsieur PERRIN en sa qualité de Gérant de la SARL MULTI FINANCES et de Gérant de la SCI DAM1 PER'INVEST.

✓ Avec les sociétés MULTITUDE TECHNOLOGIES, VARIANCE TECHNOLOGIES et APPLIPLAST TECHNOLOGIES

Nature et objet :

**Convention de gestion centralisée de trésorerie**

Modalités :

Il a été conclu entre, d'une part, la société MULTI FINANCES et, d'autre part, ses filiales, les sociétés MULTITUDE TECHNOLOGIES et VARIANCE TECHNOLOGIES une convention de trésorerie aux termes de laquelle celles-ci ont convenu de faire usage, de façon permanente et systématique, de la possibilité de pratiquer entre elles des opérations de trésorerie et de centraliser les opérations financières des sociétés filiales au niveau de la société MULTI FINANCES.

Cette convention a été conclue pour une durée indéterminée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Les avances de trésorerie consenties ou reçues en application de cette convention sont rémunérées au taux fiscalement déductible constaté à la clôture de chaque exercice social des Sociétés parties tel que publié au bulletin officiel des impôts, correspondant à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédits pour des prêts à taux variable aux entreprises, d'une durée supérieure à deux ans.

Par avenant n° 1 en date du 30 avril 2014, la société APPLIPLAST TECHNOLOGIES est devenue partie à cette convention en qualité de filiale.

Par avenant n° 2 en date du 4 janvier 2016, la société RAPP HERSTELLUNG UND VERTRIEB TECHNISCHER KUNSTSTOFFTEILE GmbH est devenue partie à cette convention en qualité de filiale.

A la clôture de l'exercice :

- ✓ Les sommes confiées par la société MULTITUDE FINANCES à la société MULTI TECHNOLOGIES s'élevaient à 617 183 Euros, qui ont donné lieu à intérêt pour 10 921 Euros.
- ✓ Le montant des avances consenties par la société MULTI FINANCES à la société VARIANCE TECHNOLOGIES ressortait à 3 856 988 Euros. Celles-ci ont donné lieu à des intérêts pour un montant de 75 843 Euros à la charge de la société VARIANCE TECHNOLOGIES.
- ✓ Les sommes confiées par la société APPLIPLAST TECHNOLOGIES à la société MULTI FINANCES s'élevaient 216 859 Euros, qui ont donné lieu à intérêt pour 11 473 Euros.

Personne concernée : Monsieur PERRIN en sa qualité de Gérant de la SARL MULTI FINANCES et de Président des sociétés MULTITUDE TECHNOLOGIES, VARIANCE TECHNOLOGIES et APPLIPLAST TECHNOLOGIES.

Nature et objet :

**Contrats d'apporteur d'affaires**

Modalités :

Contrats d'apporteur d'affaires conclus en date du 2 janvier 2021, aux termes desquels la société MULTI FINANCES réalise auprès des sociétés MULTITUDE TECHNOLOGIES, APPLIPLAST TECHNOLOGIES et VARIANCE TECHNOLOGIES la mise en relation avec les clients de la Société AKS, afin que ceux-ci confient aux dites Société la réalisation de certaines de leurs commandes.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société MULTI FINANCES a perçu une rémunération de 11 000 € HT pour chacun des contrats, soit une somme globale de 33 000 € HT.

- ✓ **Avec la société AKS**

Nature et objet :

**Compte courant d'associé**

Modalités :

Au cours de l'exercice, la société MULTI FINANCES a laissé à la disposition de la société AKS des sommes qui figurent en compte courant d'associé, pour un montant de 29 806 Euros, à la clôture de l'exercice. Il a été comptabilisé un montant d'intérêt de 642 Euros.

Nature et objet :

**Convention d'assistance**

Modalités :

Convention d'assistance entre la société MULTI FINANCES et la société AKS portant sur des prestations d'assistance fournies par la société MULTI FINANCES à la société AKS.

Le montant facturé par la société MULTI FINANCES à la société AKS au titre de cette convention pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 6 825 Euros HT, tel qu'arrêté contradictoirement entre les parties.

Personne concernée : Monsieur PERRIN en sa qualité de Gérant de la SARL MULTI FINANCES et de Gérant de la société AKS.

✓ ***Avec Monsieur Francis PERRIN***

Nature et objet :

**Compte courant d'associé**

Modalités :

Au cours de l'exercice, Monsieur Francis PERRIN a laissé à la disposition de la société des sommes qui figurent en compte courant d'associé, pour un montant de 66 346 Euros, à la clôture de l'exercice. Ce compte-courant d'associé a généré un intérêt de 1 246 Euros.

Personne concernée : Monsieur PERRIN en sa qualité de Gérant de la SARL MULTI FINANCES

✓ ***Avec la SCI PER INVEST***

Nature et objet :

**Compte courant d'associé**

Modalités :

Au cours de l'exercice, la SCI PER INVEST a laissé à la disposition de la société MULTI FINANCES des sommes qui figurent en compte courant d'associé, pour un montant de 625 Euros, à la clôture de l'exercice. Ce compte courant n'a pas été rémunéré.

Personne concernée : Monsieur PERRIN en sa qualité de Gérant de la SARL MULTI FINANCES et de Gérant de la SCI PER INVEST.

✓ ***Avec la SCI 2 PER INVEST***

Nature et objet :

**Compte courant d'associé**

Modalités :

Au cours de l'exercice, la société 2 PER INVEST a laissé à la disposition de la société MULTI FINANCES des sommes qui figurent en compte courant d'associé, pour un montant de 331 Euros, à la clôture de l'exercice. Ce compte courant n'a pas été rémunéré.

Personne concernée : Monsieur PERRIN en sa qualité de Gérant de la SARL MULTI FINANCES et de Gérant de la SCI 2 PER INVEST.

Fait à Laval et à Le Mans, le 13 juin 2023,  
Les Commissaires aux comptes,

SAS TALENZ SOFIDEM LAVAL



Marc CHEMINEAU

SA ALTEXA



Guillaume BLANCHARD

# MULTI FINANCES

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 434 680 Euros

Siège social : 30, Domaine du Tertre  
53940 SAINT BERTHEVIN

452 746 647 RCS LAVAL

---

## Extrait du procès-verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 Juin 2023

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 42 397 Euros, en totalité au compte **REPORT A NOUVEAU**, dont le solde ressortira dès lors à – 542 196 Euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

A handwritten signature in black ink is written over a rectangular stamp. The stamp contains a hand icon and the text "CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL" written diagonally.

CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL